Que font les consulats pour vous ?

2 680 agents des services consulaires dans 146 pays

1,8 M de Français inscrits au registre des Français établis hors de France

Délivrer des documents officiels

231 000 passeports

84 000 cartes nationales d'identité

15 000 laissez-passer pour permettre un retour en France malgré la perte ou le vol de vos documents de voyage

Gérer l'état civil à l'étranger

105 000 actes d'état civil
Pour enregistrer les naissances, mariages, décès de Français survenus à l'étranger

Organiser les élections pour les Français résidant à l'étranger

1 380 000 inscrits sur la liste électorale consulaire

6 scrutins organisés à l'étranger : élections présidentielles, législatives, européennes, élection des conseillers consulaires et de l'assemblée des Français à l'étranger, référendums

Authentifier des documents

98 000 signatures authentifiées

Afin d'éviter un aller et retour en France pour faire valoir des droits ou effectuer une formalité importante

Assurer la protection consulaire

Au profit de 1 350 détenus
Assistance à 1200 mineurs
Suivi de 400 cas de déplacements illicites d'enfants

Mettre en œuvre l'action sociale

25 000 bourses scolaires octroyées sous conditions de ressources à des enfants français scolarisés dans un établissement suivant les programmes français

Plus de 13,4 M€ d'allocations octroyées à des personnes âgées, des enfants et adultes handicapés

Instruire les demandes de visas pour la France

4 000 000 demandes de visas instruites

85% accordées

Pour que des visiteurs étrangers puissent faire du tourisme, étudier, travailler, voir leur famille, rencontrer leurs partenaires commerciaux ou investir en France

Pour que des parents puissent rentrer en France avec des enfants adoptés à l'étranger